

Communication du ministre de la Culture sur la politique du livre

Le gouvernement, soucieux d'assurer un accès du public le plus large à cette source irremplaçable de savoir et d'information, s'est proposé d'étudier plusieurs mesures nouvelles en faveur de la librairie indépendante. Ces mesures pourraient consister en un allègement ou en une exonération de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat ou en une incitation faite aux communes et aux départements à soutenir les librairies indépendantes grâce à l'extension à ces commerces des dispositions permettant d'apporter des aides économiques directes aux salles de cinéma, voire grâce à un aménagement de la taxe professionnelle. Par ailleurs, le gouvernement entend poursuivre la modernisation des bibliothèques publiques. À cette fin, le projet de loi de finances pour 2006 comporte une réforme du concours particulier des bibliothèques au sein de la dotation générale de décentralisation qui permettra de mobiliser 75 millions d'euros par an en faveur des projets d'investissement des collectivités territoriales.